



Politique

L'élection présidentielle est-elle démocratique ?

« La fragmentation de l'opinion est telle que l'heureux élu n'est jamais représentatif d'une majorité de citoyens », analyse Michel Balinski ⁽¹⁾, mathématicien, dans *Le Monde* du 29 novembre 2005. Pour être candidat à l'élection présidentielle, il suffit actuellement de recueillir 500 signatures parmi un ensemble d'environ 47 000 élus ⁽²⁾. Quel que soit le nombre de voix recueillies, le candidat sera remboursé de ses frais de campagne jusqu'à 685 000 euros (dix fois plus s'il obtient au moins 5 % des voix exprimées). En outre, chacun bénéficie des mêmes facilités fournies par l'Etat (heures d'antenne allouées à la radio et à la télévision).

Ainsi, comment s'étonner qu'il puisse déjà y avoir une bonne quinzaine de candidats pour l'élection présidentielle de 2007 ? En effet, pour Michel Balinski, le système est « une véritable invitation pour n'importe quel groupement d'opinion à présenter un candidat »... Seulement, pour le chercheur du CNRS, cette invitation « si alléchante » a pour conséquence de fausser le débat politique autant que les résultats. « Elle fragmente l'opinion, écrit-il, en pôles idéologiques opposés au lieu de mobiliser des Français autour de quelques grands projets et idées réalisables. Elle impartit légitimité, financement et visibilité à des groupes qui ne représentent que des nombres minuscules d'électeurs »...

Michel Balinski constate que les modes de scrutin des autres élections ne permettent pas à ces groupements d'avoir des représentants à l'Assemblée

nationale, au Sénat, aux conseils régionaux et généraux. Dès lors, propose-t-il, « ne serait-il pas plus cohérent qu'un groupement ait la possibilité d'élire des candidats locaux (...) avant de prétendre à une légitimité nationale et internationale ? »

Bref, pour éviter que l'élection présidentielle de 2007 ne soit qu'un jeu de roulette russe (cf. encart), il faut « éliminer les candidats qui n'ont aucune chance d'être élus ». C'est possible en renforçant les conditions pour permettre une candidature, ou encore en refusant de rembourser les dépenses d'un candidat ayant obtenu peu de voix. Il reste, comme le souligne Michel Balinski, que le système d'élection à deux tours a ses limites : un candidat éliminé au premier tour aurait pu être président dans une élection en tête-à-tête, au second tour, avec celui qui sera président.

Démonstration

Elections de 2002 : « Au premier tour : Chirac, 19,9 % ; Le Pen, 16,9 % ; Jospin, 16,2 % ; Taubira, 2,3 %... Au second tour : la confrontation Chirac-Le Pen. Mais supposez que Christiane Taubira (PRG) se soit retirée, Jospin n'aurait-il pas récupéré ses voix ? Résultat : une confrontation Chirac-Jospin au second tour.

Charles Pasqua, ancien membre du RPR, avait menacé de se présenter : s'il était entré en lice et n'avait gagné disons que 3,8 % des voix au détriment de Chirac, alors le choix au second tour aurait eu lieu entre Jospin et Le Pen. Dans un cas de figure, le président de la République est Chirac, dans l'autre Jospin. C'est le bruit de fond qui décide ! Mais si le hasard fait basculer le résultat d'une élection, pourquoi ne pas lui donner un petit coup de pouce ? Les chiraquiens auraient pu encourager la candidature de Taubira, tout autant que les jospinistes auraient pu essayer de la dissuader : ces stratégies peuvent bien sûr se jouer sur l'éventail des candidats ! »

⁽¹⁾ – Chercheur au CNRS et au laboratoire d'économétrie de l'Ecole polytechnique, auteur de l'ouvrage *Le Suffrage universel inachevé* (Belin, 2004).

⁽²⁾ – Avec des élus signataires d'au moins trente départements ou territoires d'outre-mer, mais pas plus de 10 % d'un seul d'entre eux.



Actualités statistiques

Moins de demandeurs d'emploi, plus d'érémistes

En France métropolitaine, le nombre d'érémistes percevant effectivement le RMI par les Caisses d'allocations familiales (CAF) a augmenté de 2,0 % au cours du troisième trimestre 2005, en données corrigées des variations saisonnières (CVS), et de 6,2 % sur douze mois. Cette évolution à la hausse, qui se poursuit dans un contexte d'amélioration du

marché du travail et notamment de diminution du chômage, semble largement liée à la diminution du taux de couverture des demandeurs d'emploi par les dispositifs d'indemnisation du chômage.

Source : CNAF, *L'e-ssentiel*, n° 44 de décembre 2005.



A votre agenda

Sociologie de l'immigration le 28 décembre 2005, à Saint-Quentin-les-Anges

Le mercredi 28 décembre, à 20h30, salle des loisirs de Saint-Quentin-les-Anges, l'Université rurale du Pays de Craon organise une conférence-débat avec Willy Beauvallet, chargé de cours à l'Institut des sciences politiques de Strasbourg, sur le thème de la

sociologie de l'immigration : la France, un pays d'immigration qui s'ignore ; discrimination, intégration ; les demains d'une Europe vieillissante.

Tarifs : 3 euros.



*Nous vous souhaitons
de joyeuses fêtes de fin d'année*

La pensée hebdomadaire

« Depuis plusieurs mois, l'Europe doute de son avenir en oubliant combien elle représente une expérience réussie à l'échelle mondiale. Quelle organisation d'Etats est en effet parvenue, en cinquante ans, à créer une zone de stabilité démocratique en rendant la guerre impossible entre ses membres et en organisant ses rapports essentiellement par le droit ? Cela paraît tellement évident aux Français (...) qu'ils ont tendance à la banaliser. Rappeler cet achèvement positif ne veut pas dire qu'il ne faut pas écouter les attentes des citoyens européens (...). »

Christian Lequesne (directeur du Centre français de recherche en sciences sociales, Prague),
« L'Europe trop évidente ? » (point de vue), *Ouest-France* du 28 octobre 2005.